

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **33 (1899)**

Heft 8

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1899.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

DIANE ET MODESTE

(SUITE)

Tous devons dire ici que Diane est une jolie chienne de race au poil noir, soyeux et long, avec çà et là des taches fauves. Ses oreilles pendantes, le museau fin et pointu, haute sur jambes, les yeux brillants, elle est superbe de finesse et d'agilité.

À la longue, elle eut des compagnons de jeu, qui venaient des plus lointains quartiers s'amuser quelques instants avec elle, et ensuite s'en retournaient à la maison, puis revenaient à heures fixes. Il y en avait de tout poil et de toute nuance, de toute taille et de toute race; des petits, jaunes, et des énormes, couleur café au lait. - Stop avait fini par s'accoutumer à cette nouvelle vie et recevait d'assez bonne grâce les turbulentes caresses de sa jeune compagne, se contentant seulement, quand cela allait trop loin, de montrer ses crocs menaçants et de gronder sourdement. De temps à autre, lorsqu'il assistait, impassible, aux jeux folâtres de Diane et de ses amis, il avait l'air de secouer la tête et de dire: "Que de jeunesse! Que de folie! Heureusement que je suis là, le seul raisonnable pour surveiller et mettre le holà, quand les farces iront trop loin!" Aussi en conduisait-il souvent, de ces chiens inconnus, qui venaient s'amuser avec Diane, et c'était fait toujours très lestement, sans tambour ni trompette.



Parmi les amis de Diane, il s'en trouvait un qu'on finit par remarquer, à cause de ses visites régulières, prolongées et assidues. C'était un petit chien noir, au poil court et luisant, qui ne payait pas de mine, d'attitude réservée et de manières correctes, les pattes blanches, les jambes courtes, gros, large, trapu, un museau d'ours et la queue en trompette. D'abord on l'appela le petit ours; plus tard, sa conduite lui valut le nom de Modeste. Son assiduité dans le jardin, toujours derrière Diane, la suivant comme son ombre, fit

qu'on s'intéressa à lui. On apprit alors que son maître habitait à une assez grande distance, que le petit Modeste arrivait dès l'aube, retournait à midi pour le dîner, revenait à 1 heure et ne quittait Diane qu'à la nuit close, alors qu'elle était rentrée et attachée. Toute la journée, ces deux amis faisaient des courses sans fin parmi les clos et les jardins, s'ébattaient follement par dessus les têtes de choux et les tardives récoltes d'épinards et poursuivaient sur la route tous les attelages avec des aboiements sonores. Ils semblaient ne pouvoir se passer l'un de l'autre. Bientôt l'attachement de Modeste devint si grand, qu'il ne retourna plus même chez son maître pour les repas, se contentant humblement de ce que Stop et Diane ne voulaient plus manger, et l'on peut s'imaginer que ce n'était pas grand'chose, car Stop, tout à fait hostile au petit chien, se forçait de vider son écuelle jusqu'à la dernière goutte, afin qu'il ne lui restât rien. Aussi Modeste ne tarda-t-il pas à perdre tout son embonpoint et toute sa respectable rondeur. De plus, comme les nuits devenaient toujours plus froides, et qu'il dormait à la belle étoile, devant la porte de la remise où était son amie, il devint souffrant des yeux. Outre le froid et la faim, il avait encore à supporter quantité de niches que certaines personnes lui faisaient dans l'espoir de le chasser. Des pierres lui étaient lancées fréquemment, mais Modeste supportait toutes les cruautés avec un héroïsme patient, admirable. A la longue, les cœurs sensibles éprouvèrent de la pitié et de l'intérêt pour lui.

Diane, qui était très dédaigneuse pour son fidèle compagnon de jeu, ne se souciait absolument plus de lui lorsqu'elle avait pu pénétrer dans l'appartement et se chauffait auprès d'un bon fourneau. Elle faisait alors des sommeils interminables et le temps paraissait long à Modeste qui rôdait, à moitié gelé, autour de la maison. Alors le pauvre abandonné, poussé par l'ennui, montait aussi, entrant à la première occasion et d'un air si humble, si dénué de prétentions, si comme il faut, cherchait des yeux, avait l'air de dire : "Diane est-elle là ? Elle reste bien longtemps !"

Alors Diane descendait avec lui et les jeux et les courses de recommencer de plus belle.

Cette touchante idylle dura plusieurs semaines. Modeste ne retournait plus du tout chez son maître. Durant les plus froides nuits de l'hiver, il resta couché devant la porte, et comme on avait pitié de lui, on l'appelait pour le faire entrer. A la fin il reprit confiance, et vint partager la couchette de sa compagne. On avait fini par l'accepter, ce petit Modeste, et loin de songer à lui jouer des tours, chacun le tenait en haute estime et lui témoignait de l'affection. Modeste n'avait plus peur, recevait encore de temps à autre quelque morceau de la cuisinière et prenait insensiblement des allures de coq en pâte. (A suivre.)

L. Fraissard-Guillaume.

L'ANÉMONE ALPINE A FLEURS JAUNES DU CHASSERON

On sait que Sinner, dans son *Mantissæ plantarum* (1753), a distingué, sous le nom d'*Anemone sulphurea*, une forme à fleurs jaunes de son *A. alpina* (*L. species plantarum*, 1752), qu'il avait regardée alors comme lui paraissant à peine différente du type. Dès lors, généralement, on a pris l'*Anémone soufrée* comme une simple variété.

Eoutefois, dans le 1^{er} volume du Bulletin de l'herbier Boissier (N^o 6, Genève, 1893), M. F. Prevost-Ritter, à la suite d'expériences qu'il a entreprises sur la culture de l'une et l'autre forme, en vint à établir "que les cotylédons de l'*A. sulphurea* sont plus larges, plus courts et plus obtus à leur extrémité, tandis que ceux de l'*A. alpina* sont plus étroits, oblongs et relativement pointus." En outre, il a observé que cette dernière

"accepte franchement les deux terres (calcaire et siliceuse), tandis que l'*A. sulphurea* refuse complètement la terre calcaire." Aussi ce botaniste admet-il que l'*Anémone soufrée* constitue une espèce et non une simple variété.

La présence de rares exemplaires à fleurs citrines au milieu des milliers à fleurs blanches qui embellissent la prairie élevée du versant méridional de Chasseron, où, d'après les indications de M^{re} le professeur F. Cripet, j'ai pu en récolter 3 exemplaires le 20 juin 1899, ne peut être mise en opposition aux conclusions de M. Frévoit-Ritter, bien qu'il s'agisse d'un terrain jurassique calcaire, mais doit amener à voir s'il ne s'agit pas là d'une autre forme que l'*Anémone soufrée* de Sinné, sauf à voir ultérieurement quels caractères autres que les cotylédons empêchent de les identifier.

Dès 1671, dans son ouvrage intitulé *Pinax*, Gaspard Bauhin distinguait trois formes à fleurs jaunes, qu'il désignait successivement sous les noms de *Pulsatilla lutea apii hortensis folio*, - *P. lutea pastinacae sylvestris folio*, - et *P. lutea alpina hispidior*, les deux premières basées sur la configuration des feuilles et la 3^{me} sur leur plus grande hispidité!

De Candolle, après avoir dit, dans la 3^{me} édition de la *Flore française*, de De Lamarck, refondue par lui, que les 3 variétés de l'*Anemone alpina* qu'il énumère (T. IV, 2^{me} partie, an XIII (1805) et dont la dernière est l'*A. sulphurea* (L.) "sont probablement 3 espèces distinctes," indique dans son *Prodromus* (1^{er} vol., 1824) 7 variétés de l'*Anémone alpine*, parmi lesquelles 3 à fleurs jaunes, qu'il distingue les unes des autres comme suit :

1. *flavescens*, à grandes fleurs jaunes, plus pâles extérieurement, à sépales elliptiques, à feuilles modérément velues, développées avant la fleur.

2. *intermedia*, à grandes fleurs jaunes, plus pâles extérieurement, à sépales elliptiques, à feuilles très velues naissant avant ou avec la fleur.

3. *sulphurea*, à fleurs moyennes jaunes, extérieurement légèrement plus pâles, à sépales ovales, à feuilles très velues développées avant ou avec la fleur, - cette dernière étant l'*Anemone sulphurea* de Sinné.

La forme elliptique des pétales ne permet pas d'identifier l'*Anémone* à fleurs jaunes du Chasseron avec cette dernière, qui se rapporte évidemment à l'une des deux autres, dont la différence paraît peu importante, puisqu'elle se base uniquement sur le degré de villosité des feuilles, lequel varie beaucoup du moment où elles paraissent à celui de leur entier développement. - Je pense donc qu'on peut appeler la plante qui m'occupe : *Anemone alpina* (L.), var. *flavescens* (DC., *prodr.*); j'ajoute que la couleur de la fleur est citrine, et en tout cas d'un jaune beaucoup moins intense que l'*Anemone sulphurea* (L.). Dr Ed^d Cornaz.



Anemone alpina. L.

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE LA FLORE DE LA CHAÎNE JURASSIQUE

(SUITE ET FIN)

Daphne alpina. - Escarpements rocheux de Flevier et de Saint-Sulpice.

Salix ambigua Ehrh. (*S. aurito-repens* Wimm.). - La Vaconne, Bémont.

Betula glutinosa (B. *alba* L., p. p.). - Sourbières des hauts plateaux.

B. nana. - Sourbières de la vallée de la Brésine, Bémont.

× *B. intermedia* (*B. glutinosa* × *nana*). — On a pu craindre la destruction de ce rare hybride. Il est devenu si rare à la Brèvine, que des botanistes émérites ont pu le manquer. Nous avons été assez heureux pour le retrouver dans la petite tourbière de Bémont, où nous n'en avons pris que trois parts, laissant avec soin ce qui en restait. Il est regrettable que l'on ait centurié cette plante sans y mettre la prudence nécessaire.

Pinus montana Du Roy. — Escarpements rocheux entre Buttes et Noirvaux; Aiguilles-de-Baulmes.

P. montana uliginosa (*P. uliginosa* Neum.). — Tourbières de la Brèvine et de Bémont.

Juniperus nana. — Signal de Fleurier.

Narcissus poeticus. — Abonde dans les prairies de la vallée, surtout à Saint-Sulpice. En 1898, les premières fleurs se sont épanouies vers le 8 Juin, à l'altitude de 750 mètres.

N. radiiflorus (*N. poeticus* var. *radiiflorus*). — D'une abondance extrême sur le plateau des Parcs, des Sagnettes, de Montlési, la Brèvine, etc. Nous avons recueilli, aux Parcs et aux Sagnettes, des individus à hampe biflore, la largeur et la disposition des lobes du périanthe sont variables. Fleurit environ vingt jours après le type sur le haut plateau. Ses individus biflores récoltés aux Sagnettes n'étaient pas hybrides. — Le *N. Bernardi* (*N. Pseudo-Narcisso-poeticus*) n'a pas été récolté aux Sagnettes et à la Brèvine depuis plusieurs années. Le D^r Lerch en avait donné à un amateur de botanique qui habite Môtiers, M. Jeanrenaud, lequel a eu l'amabilité de m'en céder pour replanter.

Herminium Monorchis. — Base du Chapeau-de-Napoléon, vis-à-vis de Fleurier.

Listera cordata. — Clairière d'un bois de Sapins, montagne de Savaux, 1300 mètres.

Corallorrhiza innata. — Bois de la région des Sapins, Fleurier, Boveresse, Les Oeillons, montagne de Boudry, Buttes, les Parcs, Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice.

Tofieldia calyculata. — La Brèvine.

Allium ursinum. — Saint-Sulpice entre le Chapeau-de-Napoléon et la Grande-Corbière, 800 mètres.

Scheuchzeria palustris. — Tourbières des Verrières, de la Vraconne, de la Brèvine.

Triglochin palustre. — La Brèvine.

Juncus silvaticus. — Bords d'une petite source entre le Chapeau-de-Napoléon et la Grande-Corbière à Saint-Sulpice.

Luzula congesta. — Pied du Suchet en allant à la Chauve.

Carex pulicaris. — Marais tourbeux, les Verrières, Bémont, Grande-Corbière de Saint-Sulpice.

C. Heleonastes. — Tourbière de la Brèvine.

C. chordorrhiza. — Marais du lac d'Étallières.

C. paradoxa. — Marais des Verrières.

C. canescens forma alpicola. — Marais tourbeux des Verrières et de la Vraconne.

C. pendula. — Gorges de la Reuse, près de la deuxième usine.

C. filiformis. — Tourbière des Verrières, du lac d'Étallières, de la Vraconne.

Poa hybrida. — Chasseron.

Cystopteris montana. — Sentier des Quatorze-Contours en montant au Soliat.

Pteris aquilina. — Une tache à gauche du sentier, après avoir traversé le chemin de fer du Surra-Simplon en montant vers les Parcs, presque au-dessus de la Prise-Milord, à Saint-Sulpice. Il n'avait pas été signalé, croyons-nous, jusqu'à présent dans le Val-de-Travers.

G. Camus.

(Extrait du Bull. Soc. bot. de France, 1898.)